

10 ans de plus à Reims

Les GT Effectif et GS 32h ont eu lieu le 22 mars après deux reports. Les choix assumés de la DSNA de réduire drastiquement la mobilité anéantissent des années d'efforts commun de répartition équitable de la baisse des effectifs entre centres... dus aux sous-recrutements de la crise de 2008 ! Ce *bis repetita* est inexcusable. Le SNCTA n'a pas été écouté et a quitté le GT Effectif. Les Rémois sont floués.

Empêchés de partir UFN

À peine 12 AVE sont attribués aux CRNA du Sud en 2021 et cette tendance inacceptable est appelée à durer en 2022 et 2023. Le GS 32h affecte des sorties ÉNAC plutôt que des AVE dans les approches attractives. Nice par exemple, n'a pas proposé de postes PC depuis 2016 !

Ces maigres ressources proposées en CDM seront en partie préemptées par les priorités légales qui sans le contrôle de la CAP, sont appliquées par SDRH avec de bien mauvaises intentions !

Autre surprise désagréable : constater *via Legifrance* que les recrutements de contrôleurs aériens sont révisés à un niveau famélique : 16 places offertes par le concours externe alors que ces ressources ne seront pas opérationnelles avant 2026. Conséquence, lorsque seront étudiées leurs affectations en centres lors du GT Effectif 2024, quasi aucune place en mutation ne devrait être proposée pour compenser. Les départs massifs en retraite des générations 1970 et plus, à horizon 2029 ne sont pas non plus anticipés.

Le CRNA Est : une affectation subie

Indéniablement, Reims est le centre de début de carrière par excellence : affectés jusqu'à 10 par promotion, personne ne peut arguer que tous ces élèves-contrôleurs choisissent réellement ce centre.

La mobilité divisée par trois, c'est un temps d'attente multiplié d'autant.

Le départ moyen en mutation vers l'affectation de son choix s'effectuait déjà autour de 12 ans après l'acquisition de la mention d'unité. Visiblement, ce n'est pas suffisant pour nos encadrants encouragés eux, à muter tous les 3 ans !

L'inattractivité renforcée par les comportements locaux

Agir sur l'attractivité et la fidélisation des centres du Nord reste le seul moyen pour que les contrôleurs qui y sont affectés consentent à retarder leur projet de mobilité et à maintenir leur investissement dans les projets et la vie de leur centre. Cette reconnaissance écrite était l'un des rares motifs de satisfaction de la V0 de feu le protocole.

Pourtant, l'attractivité du CRNA Est sombre avec les comportements autoritaires de l'encadrement local. Toutes les atteintes aux conditions de travail sont autant d'incitations à quitter le centre coûte que coûte, même avec moins de postes opérationnels disponibles. La DSNA sera perdante sur tous les tableaux et ratera une fois de plus, son rendez-vous avec la reprise !

La gestion décomplexée de la DSNA agite dangereusement une nouvelle allumette au dessus du ciel rémois où des barils de poudre ont déjà été savamment entreposés par des politiques verticales appliquées avec excès de zèle par l'encadrement local.

La mobilité est un contrat social intangible. Sans elle, pas de reprise possible.